

NOTE D'ORGANISATION

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL A 8

LIGUE OUEST

Mercredi 13 mai 2026

Val-de-Reuil (Eure)

LIGUE OUEST
994/05/1A
Agrément n°04 35S 123
du ministère de la Jeunesse
et des Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et
événements

Référence :
Règlement technique
N°0536/FCD/activités/sports du
25/09/2025

Annexe 1 : Le développement
durable pendant une
manifestation

Annexe 2 : Valorisation des
manifestations

Frais d'inscription : néant

Licence FCD : 2025-2026

Date limite d'inscription :
12/05/2026

1. GÉNÉRALITÉS

Un tournoi de football à 8, qualificatif pour la phase finale les 27 et 28 juin à Châteauroux (36) aura lieu le mercredi 13 mai à Val-de-Reuil (Eure).

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

VRASAD

2.2 Conseiller technique « Football »

Éric DUCORROY - beatrice.thepault@sfr.fr - 06 15 89 27 44

2.3 Responsable

Benoît BALUT - benoit.balut@epide.fr - 06 62 57 33 92

2.4 Composition des équipes

Chaque équipe peut être composée de 12 joueurs, dont 4 remplaçants.
La FCD autorise la participation de féminines au sein des équipes.

2.5 Arbitrage

L'arbitrage des rencontres sera assuré par des arbitres officiels (à charge du club organisateur de prendre contact avec la ligue de football dont il dépend).
En cas d'absence, l'arbitrage pourra être assuré par un bénévole d'une des deux équipes.

2.6 Consignes particulières

- En cas de couleurs similaires de maillots, c'est le club recevant qui doit en changer.
- Temps de jeu : 2x30' en match normal. En tournoi, la durée est fixée par le CTSR en fonction du nombre d'équipes et de la formule retenue pour la compétition.
- Le club recevant est chargé de fournir la feuille de match FCD.
- La feuille de match scannée, sera expédiée par courriel le lendemain de la rencontre par l'équipe gagnante au conseiller technique.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

A partir de **17h00** au Centre EPIDE, parc des affaires des portes, 193 voie du futur - 27100 Val-de-Reuil.

3.2 Restauration

Pas d'alimentation prévu : à charge des participants.

3.3 Transport

Le transport est à la charge des clubs participants.

3.4 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- la réglementation de la fédération délégataire ;
- la réglementation de droit public ;
- l'autorité d'accueil ;
- le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de football, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque joueur devra être en possession de sa licence FCD 2025 / 2026.

La licence temporaire n'est pas autorisée.

4.2 Engagement

Les engagements se feront via l'application SYGEMA de votre club avant le **12 mai 2026**, terme de rigueur.

4.3 Financement

Néant.

4.4 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASSUR avant le départ).

4.5 Bilan activités

A l'issue de la manifestation, le CTS envoie aux destinataires la fiche bilan activité.

4.6 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de cette compétition et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 1

6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 2

Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- Coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique Sportif Football de la Ligue

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 2 - Valorisation des manifestations

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'événement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR